

COUR D'APPEL DE CAEN

DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE d'une personne physique sur la LISTE DES ENQUÊTEURS SOCIAUX dressée par la cour d'appel

Avertissement

Demander son inscription sur la liste des enquêteurs sociaux d'une cour d'appel constitue une démarche comportant l'engagement de respecter des obligations déontologiques.

Par l'exécution ponctuelle des missions qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, l'enquêt(eur)(rice) social(e) participe, sous le contrôle de celle-ci, à la réalisation des objectifs d'accessibilité, d'efficacité, de simplicité et de proximité qui sont ceux du service public de la justice, avec les contraintes d'objectivité, d'impartialité, de loyauté et de confidentialité qui s'y attachent.

adresser ce document une fois complété avec soin et précision puis daté et signé, accompagné des pièces demandées, au procureur de la République près le tribunal judiciaire dans le ressort duquel vous avez votre résidence

ATTENTION, tout dossier insuffisamment ou inexactement complété ou non accompagné de la totalité des pièces justificatives nécessaires donnera lieu au rejet de la candidature concernée

I - IDENTITÉ (DE LA)(DU) CANDIDAT(E)

Nom et prénom(s) (*1)(a) (*mentionner éventuellement le nom dit "de jeune fille" suivi du nom d'épouse en précisant sous quel nom vous souhaitez figurer sur la liste*) :

Date et lieu de naissance (*1)(a) **ATTENTION** *une personne ne peut être inscrite sur la liste si elle a atteint ou doit atteindre l'âge de 70 ans à la date de l'inscription demandée :*

Nationalité (*1)(a) :

(a) joindre la photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité et un extrait d'acte de naissance)

Profession (*1) *si vous êtes retraité(e), préciser depuis quelle date et de quelle activité :*

Situation de famille (*1) *célibataire, marié(e) ou vie maritale, séparé(e) ou divorcé(e), veu(f)(ve), PACS, nombre et âge des enfants en précisant le nombre d'enfants à charge ainsi que, le cas échéant, le nom, le(s) prénom(s), la profession et la nationalité du conjoint [(époux / épouse / partenaire d'un PACS, concubin(e)), et joindre la photocopie du dernier avis d'impôt sur le revenu et, le cas échéant, du dernier avis de taxe foncière et du livret de famille :*

Adresse personnelle et n° de téléphone (*1)(*2) **ATTENTION** *le fait d'avoir sa résidence dans le ressort de la cour d'appel est une condition de l'inscription (joindre la photocopie de deux justificatifs de domicile ayant moins de deux mois d'ancienneté à la date de dépôt de la demande) :*

Adresse professionnelle et n° de téléphone (*1)(*2) :

Adresse mail (*1)(*2) (*champ à renseigner obligatoirement*) :

(*1) **ATTENTION**, chacun des renseignements demandés est indispensable à la bonne constitution de votre dossier.

(*2) Veuillez préciser quels sont les éléments de coordonnées dont vous acceptez la diffusion auprès du public (coordonnées figurant sur la liste INTERNET de la cour -diffusion publique- et sur les décisions de désignation).

II - ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION de la candidature (*3)

Il est souhaitable que (le)(la) candidat(e) joigne à son dossier de candidature :

- un **exposé des motivations** de sa candidature précisant notamment quelles sont ses attentes par rapport à l'exercice de la fonction d'enquêteur social et quelle est éventuellement sa connaissance de la pratique de cette fonction (voir aussi §V ci-dessous),

- un **curriculum vitae** mentionnant chronologiquement :

- le(s) diplômes qu'(il)(elle) a obtenu(s), avec l'indication de (son)(leur)(s) année(s) d'obtention, (de l')(des) organisme(s) qui (l')(les) (a)(ont) délivré(s), avec production (d'une)(des) copie(s) certifiée(s) conforme(s) correspondante(s),

- les fonctions qu'(il)(elle) a exercées à titre bénévole, social et/ou dans le cadre de mandats électifs,

- la nature des emplois successivement occupés, et pour chacun d'entre eux, la désignation, l'adresse et les coordonnées téléphoniques de l'établissement ou de la structure au sein de laquelle s'est exercée l'activité professionnelle concernée, ainsi que la désignation, l'adresse et les coordonnées téléphoniques de l'employeur).

Préciser ci-dessous les **références de diplôme et/ou de qualification professionnelle** sous lesquelles vous souhaitez figurer sur la liste INTRANET de la cour (non accessible au public). *Ces éléments sont indispensables aux juridictions (cour(s) d'appel, juges aux affaires familiales et juges d'instance), qu'elles soient du ressort de la cour ou hors ressort, pour effectuer leurs choix de désignation en fonction des problématiques de chacune des affaires :*

Mentionner ici les **éléments caractérisant le fait que (le)(la) candidat(e) exerce ou a exercé pendant un temps suffisant une profession ou une activité**, notamment dans le domaine social ou psychologique, **en relation avec l'objet des enquêtes sociales** :

III - CONDITIONS D'EXERCICE ET DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ACTUELLE (*3) (*salarié, exercice libéral, emploi dans la fonction publique, montant net imposable moyen mensuel du revenu procuré par cette activité, etc...*)

IV -INDICATION DES MOYENS ET DES INSTALLATIONS DONT (LA)(LE) CANDIDAT(E) PEUT DISPOSER POUR EXERCER SES ENQUÊTES *(préciser notamment si vous êtes confronté(e) à des contraintes de limites territoriales pour l'exercice de l'activité d'enquête sociale, l'inscription sur la liste vous donnant vocation à intervenir non pas seulement dans le ressort d'un tribunal judiciaire, mais sur l'ensemble du ressort de la cour et, si nécessaire pour la complète exécution d'une mission d'enquête, sur l'ensemble du territoire national)*

(*3) **ATTENTION**, des réponses précises à ces demandes de renseignement sont seules de nature à permettre de vérifier que (le)(la) candidat(e) justifie, conformément aux exigences de l'article 2 du décret n° 2009-285 du 12 mars 2009, exercer ou avoir exercé pendant un temps suffisant une profession ou une activité, notamment dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales, et n'exercer aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de sa mission

V - (éventuellement) EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DE LA PRATIQUE DE L'ENQUÊTE SOCIALE *[mentionner pour chacune des missions éventuellement confiées la date de la décision et la juridiction, l'administration ou l'organisme l'ayant prescrite, ainsi que le délai d'exécution (date entre la décision de prescription et celle de dépôt du rapport)]*

- pour les **juridictions** [cour(s) d'appel, juges aux affaires familiales et juges d'instance]:

- pour des **administrations** :

- pour d'**autres organismes** :

VI - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

services civiques et militaires :

distinctions et décorations :

autres :

VII - ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) *mentionner IMPÉRATIVEMENT le nom et le prénom (du)(de la) candidat(e)*

atteste sur l'honneur :

1°) l'exactitude des indications fournies dans le cadre de la présente candidature, **m'engageant à faire connaître** sans délai et par écrit **au service régional de coordination des collaborateurs de justice (SERCJ) de la cour d'appel de Caen, mission contrôle des enquêteurs sociaux, à l'adresse suivante : experts.ca-caen@justice.fr** les changements qui interviendraient dans ma situation ou apporteraient une modification de ces renseignements,

2°) **n'exercer aucune activité incompatible avec l'indépendance** nécessaire à l'exercice de la mission d'enquêt(rice)(eur) social(e),

3°) ne pas avoir été l'auteur(e) de faits ayant donné lieu à une **condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs**, ni de faits de même nature ayant donné lieu à une **sanction disciplinaire ou administrative** de destitution, de radiation, de révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation, ni frappé(e) de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre II de la loi 67-563 du 13 juillet 1967 ni déclaré(e) en **état de faillite ou de redressement judiciaire**.

Je reconnais avoir connaissance :

- qu'outre le respect d'une obligation générale d'honorabilité, mon inscription sur la liste des enquêteurs sociaux de la cour d'appel est assortie de l'obligation d'être ponctuel(le) et diligent(e) dans l'exécution des missions qui me seront confiées, et de veiller à la qualité de mes prestations,

- que mon entrée en fonction sera précédée de ma **prestation de serment** devant la cour d'appel suivant la formule suivante : "Je jure d'exercer ma mission d'enquêteur social en mon honneur et conscience et de ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à ma connaissance à cette occasion", ce serment engageant la personne qui le prête au respect notamment des devoirs d'impartialité, de probité, d'objectivité, de loyauté, de ponctualité, de confidentialité et de réserve,

- que les enquêtes qui me seront confiées devront être exécutées conformément au **référentiel de diligences** prévues à l'annexe I de l'arrêté du 13 janvier 2011, pris en application de l'article 12 du décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile, dont je déclare expressément avoir connaissance,

- qu'il est souhaitable, pour assurer et sauvegarder la qualité des prestations de l'enquêteur social, que la personne exerçant cette fonction suive régulièrement des actions de **formation** en relation avec celle-ci,

- que les revenus à provenir de l'activité d'enquêteur social sont assujettis à la législation concernant **l'impôt sur le revenu**, la **TVA** et l'assiette des **cotisations sociales** et qu'il m'appartient de veiller à la régularité de ma situation à ces différents égards,

- qu'il m'appartient de prendre toutes dispositions utiles pour le cas où ma **responsabilité civile** serait engagée à l'occasion de l'exercice de la fonction d'enquêt(eur)(rice) social(e).

Détent(rice)(eur) de l'adresse électronique ci-dessus mentionnée, **j'accepte d'y recevoir des courriers par ce mode de transmission et je reconnais comme réceptionnée chacune des transmissions qui m'y sera adressée par messagerie électronique.**

Fait a
le
Signature

**Application du Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)
2016/679 du Parlement européen et du Conseil en date du 27 avril 2016**

PERSONNELLES COLLECTEES

La cour d'appel de Caen communique aux enquêt.rice.eur.s inscrit.e.s sur la liste des enquêteurs sociaux les informations légales suivantes :

Coordonnées du responsable du traitement des données

Cour d'appel de Caen
Palais de justice. Place Gambetta 14050 Caen CS 35015 cedex 4
n° de téléphone : 02 31 30 81 02

Les demandes relatives à la gestion des données à caractère personnel peuvent être formulées à l'adresse mail experts.ca-caen@justice.fr

Nature des données personnelles

Dans le cadre de leur inscription sur les liste des enquêteurs sociaux, la cour d'appel de Caen est amenée à collecter auprès des candidat.e.s des informations dont certaines sont des données personnelles : leur état civil, leur adresse, leur profession, leur numéro de téléphone ou encore leur courriel.

Finalités du traitement

Les données sont recueillies exclusivement au titre de l'activité professionnelles des enquêteurs inscrits sur la liste ci-dessus mentionnée. Cette collecte de données est aussi nécessaire pour la désignation des enquêteurs sociaux dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Base juridique du traitement

La cour d'appel de Caen collecte et traite les données à caractère personnel uniquement lorsque l'enquêt.rice.eur social.e, personne physique, a donné son consentement.

Destinataires des données

Les sous-traitants de la cour d'appel de Caen qui interviennent pour la bonne organisation du fonctionnement de la cour d'appel sont également susceptibles d'être destinataires des données personnelles recueillies pour traiter des demandes.

Les « sous-traitants » concernés sont le prestataire informatique et le fournisseur d'accès internet.

La liste des enquêteurs sociaux devant être tenue à la disposition du public par tous moyens, à la convenance de la cour d'appel, notamment par voie d'affichage dans les greffes ou lieux d'accueil du public ainsi que sur les sites internet et intranet de la cour d'appel, les données ont ainsi vocation à être diffusées pour l'exercice de l'activité de

l'enquêt(rice)(eur) sociale, à l'exclusion, s'agissant des données communiquées au public, de toute information concernant ses coordonnées personnelles (adresse postale personnelle, adresse de messagerie personnelle, n° de téléphone fixe ou mobile personnel).

Durée de la conservation des données

La cour d'appel de Caen conserve les dossiers physiques (demandes de nomination et de reconduction) contenant des éléments à caractère personnel ainsi que les données informatiques à caractère personnel pendant toute la durée d'inscription sur la liste de l'enquêt(rice)(eur) social.e.

A l'issue de ces délais, ces données seront détruites ou anonymisées.

Droits du conciliateur de justice sur le traitement des données

Dans les limites et conditions fixées par le Règlement, l'enquêt(rice)(eur) social.e a des droits sur le traitement de ses données personnelles :

- droit de demander au responsable du traitement l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification des données si celles-ci sont inexactes ou incomplètes. (Articles 15 et 16 du Règlement 2016/679)

- droit de demander l'effacement de ses données personnelles, ainsi qu'une limitation du traitement de ses données. (Articles 17 et 18 du Règlement 2016/679)

- droit à la portabilité de ses données personnelles dont le traitement a été effectué à l'aide de procédés automatisés. (Article 20 du Règlement 2016/679)

Droit de retrait du consentement

Lorsque les données personnelles font partie de la catégorie des données sensibles ou sont collectées sur la base du seul consentement de l'enquêt(rice)(eur) social.e, (elle)(il) dispose du droit de retirer son consentement à tout moment.

L'exercice de ce droit de retrait ne porte pas atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.

L'enquêt(rice)(eur) social.e peut exercer son droit de retrait, ainsi que ses autres droits susvisés, auprès de la cour d'appel de Caen en envoyant un courrier ou un message électronique à l'adresse postale ou de messagerie ci-dessus mentionnée.

Toute demande de retrait entraînera la suppression de l'enquêt(rice)(eur) social.e de la liste des enquêteurs sociaux établie par la cour d'appel.

Droit de réclamation

L'enquêt(rice)(eur) social.e a le droit de saisir d'une réclamation l'autorité de contrôle qui est :

La CNIL

3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Tél : 01 53 73 22 22.

Consentement (de la)(du) conciliat(rice)(eur) de justice

Après avoir pris connaissance des informations exposées ci-dessus, l'enquêt(rice)(eur) social.e peut donner à la cour d'appel de Caen son consentement pour le traitement de ses données à caractère personnel, et ce pour la pratique de son activité d'enquête sociale.

La présente est annexée aux formulaires de candidature à l'inscription établie par la cour d'appel de Caen.

Fait à

le

Signature :

(Précédée des : nom, prénom, et de la mention « lu et approuvé, bon pour consentement »)